



Séminaire du CEFIL sur les répertoires d'entreprises et les classifications économiques

Libourne, 03 au 11 juillet 2017

Points saillants

1- Introduction

Considéré comme la principale source concernant les données relatives à la population des entreprises, le répertoire statistique d'entreprises joue un rôle central dans la production de statistiques économiques. Une bonne couverture et la mise à jour des informations du répertoire constituent une condition préalable pour la réalisation d'enquêtes statistiques auprès des entreprises, indispensables pour l'élaboration d'indicateurs et 'agrégats économiques cohérentes et de qualité. L'existence d'un répertoire statistique d'entreprises s'impose si l'on veut répondre à la demande croissante des utilisateurs en matière de statistiques économiques actuelles, détaillées et disponibles, en temps voulu.

Les classifications constituent un élément important pour l'élaboration des indicateurs statistiques. Elles organisent les unités (les personnes, les entreprises, les activités, etc.) en groupes/catégories selon un cadre de référence international défini en fonction des principes et critères utilisés pour les mettre en place.

L'adoption par la Commission statistique des Nations Unies de la révision 4 de la Classification internationale type, par industrie (CITI rev4), de toutes les branches d'activité économique, et plus récemment de la version 2.1 de la Classification Centrale de Produits (CPC ver.2.1) a intégré dans ces nomenclatures les mutations économiques survenues ces dernières années. De nombreux changements ont été apportés dans la CITI rev4 et à la CPC ver.2.1 respectivement en termes d'inclusion et de reclassement des activités et des produits.

La révision des nomenclatures au niveau international ainsi que la prise en compte des mutations et innovations intervenues dans les économies des pays membres d'AFRISTAT ont conduit l'Observatoire à réviser également les nomenclatures NAEMA et NOPEMA (NAEMA rev1 et NOPEMA rev1). Les changements intégrés dans la CITI rev4/NAEMA rev1 et dans la CPC rev2/NOPEMA rev1 ont des conséquences considérables sur les dispositifs de gestion de répertoire d'entreprises, en particulier sur la codification des activités exercées par les entreprises et leur classement.

Ainsi, dans le cadre du renforcement des capacités des statisticiens francophones des pays d'Afrique subsaharienne, du Maghreb et Haïti, un séminaire s'est tenu au Centre de Formation de l'Insee à Libourne (CEFIL) du 03 au 11 juillet 2017, sous le thème « Répertoires d'entreprises et Classifications économiques dans les États d'Afrique Subsaharienne ».

L'organisation et l'animation du séminaire ont été assurées par l'Insee et Afristat et quelques représentants des pays qui ont présenté des communications. Le secrétariat des différentes sessions a été confié aux représentants des pays participants.

Les Etats étaient représentés par des cadres responsables de la création et/ou de la gestion des répertoires statistiques d'entreprises et de la mise en œuvre des nomenclatures nationales au sein des Instituts nationaux de statistiques. Etait également présent le représentant de la Commission de l'UEMOA (voir liste des participants).

2- Objectifs du séminaire

L'objectif du séminaire était triple :

1. présenter et partager les expériences en matière de création et de gestion d'un répertoire statistique d'entreprises ;
2. présenter les changements occasionnés par l'adoption de la CITI rev4/NAEMA rev1 et de la CPC rev2/NOPEMA rev1 et leurs répercussions sur le répertoire d'entreprises ;
3. présenter et partager les expériences en matière de mise en place des classifications économiques nationales adaptées de la CITI rev4/NAEMA rev1 et de la CPC rev2/NOPEMA rev1.

Deux objectifs secondaires sont assignés au séminaire :

- sensibiliser les participants à l'importance d'un répertoire statistique d'entreprises exhaustif, actualisé, de qualité, s'appuyant sur les classifications économiques adaptées aux standards internationaux
- développer la culture partagée par les statisticiens en charge de la gestion du répertoire statistique d'entreprises et des classifications économiques pour identifier les bonnes pratiques.

3- Ouverture du séminaire

Un mot de bienvenue a été prononcé par Monsieur Alain Malmartel, Directeur du CEFIL, après avoir présenté la ville de Libourne et fait l'historique du fonctionnement du CEFIL.

Monsieur Georges Bourdallé, Chargé de coopération à la division Appui technique international de l'Insee, a rappelé le contexte et les objectifs du présent séminaire. Il a en outre présenté le programme de travail et les principes de bonne conduite pour la réussite du séminaire.

Le programme de travail présenté se trouve en annexe.

4- Déroulement du séminaire

4.1. Session 1 : Synthèse sur la situation des répertoires et d'utilisation des nomenclatures dans les pays membres d'AFRISTAT

Après avoir insisté sur le fait que ce séminaire se veut un cadre de partage d'expériences sur les bonnes pratiques sur les thématiques abordées, l'expert d'Afristat, Monsieur Roland Frédéric

Ngampana, a fait l'économie de l'exploitation des questionnaires sur les répertoires statistiques d'entreprises et sur les nomenclatures économiques remplis et transmis par les pays participants. La situation n'est guère reluisante en ce qui concerne la création et surtout la gestion des répertoires statistiques d'entreprises. Les travaux d'adaptation des nomenclatures nationales à la CITI rev4/NAEMA rev1 et à la CPC rev2/NOPEMA rev1 sont en cours dans de nombreux pays. Il a terminé ses propos en insistant également sur la contribution active attendue des participants afin de profiter pleinement de la qualité du panel d'experts mobilisés et des expériences pratiques qui seront présentées par les pays.

Un tour de table a été fait pour permettre à chaque participant de faire brièvement le point des travaux qui sont réalisés dans son institution et de recueillir ses attentes vis-à-vis du séminaire.

Session 2 : Introduction aux travaux sur les répertoires statistiques d'entreprises : Bref aperçu des travaux d'Afristat en matière de répertoire statistique d'entreprises

La communication de l'expert d'Afristat, Monsieur Roland Frédéric Ngampana, a porté sur la définition d'un répertoire statistique d'entreprises (tiré de l'article de Monsieur Pascal Rivière, Inspecteur Général de l'Insee), le rappel du règlement N°01/CM/AFRISTAT/2009 portant sur les répertoires dans les Etats membres d'AFRISTAT, les grandes étapes de la méthodologie de création et de gestion, les conditions de mises en œuvres, les travaux déjà effectués par AFRISTAT en la matière et enfin les perspectives. Les échanges ont porté sur le dispositif de création du répertoire statistique d'entreprises à partir des sources administratives et surtout sur le dispositif de gestion prenant en compte l'évaluation de la qualité du répertoire et le suivi de la démographie des entreprises. Compte tenu des difficultés des gestions des répertoires statistiques d'entreprises dans les Etats membres d'Afristat, l'Expert a fait état de la mise en place, dans le cadre du Programme statistique régional (PSR 2015-2020) de la Commission de l'UEMOA piloté par Afristat, des répertoires dits minimaux comprenant un champ réduit dans un premier temps et disposant d'un nombre de réduit de variables nécessaires à la mise en place des bases de sondage (identifiant unique, raison sociale, activité exercée, catégorie juridique, adresse, chiffre d'affaires, effectif employé).

Session 3 : Le système des répertoires de l'Insee

L'expert de l'Insee, Monsieur Henri Mariotte, a présenté les différents répertoires d'entreprises administratif et statistique gérés par l'Insee. Il s'agit du répertoire SIRENE (répertoire administratif) contenant les unités légales (personnes physiques et morales) et leurs unités locales, du répertoire LIFI contenant les groupes d'entreprises en France (l'équivalent français du répertoire EGR au niveau européen), du répertoire RECME contenant des entreprises majoritairement contrôlées par l'Etat. Un accent a été également mis sur les différents répertoires qui alimentent le SIRENE comme les répertoires d'immatriculation des entreprises auprès des Centres de formalité des entreprises (CFE).

Cette communication a permis d'édifier les participants sur le fonctionnement et le dispositif de gestion du SIRENE dont la version 4 est en projet et sur le processus de profilage des unités légales.

Session 4 : Système d'immatriculation au répertoire des unités statistiques (SIRUS)

Monsieur Henri Mariotte a poursuivi sa communication en présentant le répertoire statistique d'entreprises de l'INSEE dénommé SIRUS (Système d'immatriculation au répertoire des unités statistiques). Elle a porté sur les caractéristiques du SIRUS, les unités statistiques que ce répertoire contient, son champ, ses variables, ses sources de mises à jour ainsi que les différents liens que ce répertoire a avec d'autres comme SIRENE, LIFI et la BCE (Base de création d'entreprises).

Cette communication a permis aux participants de faire clairement la distinction entre SIRENE répertoire inter-administratif et SIRUS répertoire statistique de l'Insee.

Session 5: Le registre des exploitations agricoles

Cette communication a été faite par Monsieur Serge Amorich, expert au Service Statistique du Ministère de l'agriculture. Elle a porté sur la définition de l'exploitation agricole, les rappels théoriques, la mise à jour du registre à partir des enquêtes, la prise en compte des fichiers administratifs, la démarche suivie et la préparation du Recensement agricole de 2020 avec l'utilisation des photos satellites permettant d'évaluer les rendements.

Les échanges ont porté sur la qualité de ce registre (détection des doublons), la prise en compte des individus en charge de deux ou plusieurs exploitations, le recoupage des exploitations agricoles et sur la gestion des ménages agricoles en faisant le lien avec les exploitations. Il a en outre souligné l'avantage de l'utilisation des images satellitaires dans la mise en place de la base de sondage des superficies agricoles par rapport aux enquêtes classiques.

Session 6 : Le répertoire statistique des véhicules routiers

Cette communication a été faite par Madame Lise Dervieux du Service Statistique du Ministère de l'écologie. Elle a porté sur des éléments en rapport avec sa volumétrie, ses utilisations historiques, ses utilisations actuelles, son processus d'alimentation et de traitement, son cadre juridique ainsi qu'un projet de refonte RSVERO II.

Cette communication a mis l'accent sur le fonctionnement du répertoire statistique des véhicules routiers et a aussi relevé l'intérêt de disposer d'un tel répertoire en dépit de quelques difficultés liées à sa mise à jour à partir d'autres sources administratives.

Session 7 : Présentation des expériences des pays

Madame Thouraia Farsi, Monsieur Ferdinand Fandio et Madame Fatou Dia, respectivement les représentants des Instituts nationaux de la statistique de la Tunisie, du Cameroun et du Mali ont à tour de rôle présenté les expériences de leur pays en matière de création et de gestion d'un répertoire d'entreprises à des fins statistiques.

Ces expériences ont permis aux participants de s'imprégner des travaux réalisés et/ou en cours de réalisation et de capitaliser les bonnes pratiques.

Session 8 : Introduction aux travaux sur les classifications économiques : Bref aperçu des travaux d'Afristat en matière de nomenclatures économiques

L'expert d'Afristat, Monsieur Roland Frédéric Ngampana, a présenté les conséquences du passage de la NAEMA/NOPEMA à la NAEMA rev1/NOPEMA rev1, en d'autres termes le passage de la CITI rev3/CPC ver1 à la CITI rev4/CPC ver2. Sa communication a également porté sur la nécessité de disposer d'une nomenclature nationale adaptée de la NAEMA rev1/NOPEMA rev1 ou CITI rev4/CPC ver2, sur les travaux effectués par Afristat dans les Etats membres en matière de nomenclatures économiques et les perspectives.

Dans sa communication, l'expert d'Afristat a également montré les conséquences que l'adoption des nouvelles nomenclatures CITI rev4/CPC ver2 ou encore NAEMA rev1/NOPEMA rev1 a sur les indicateurs conjoncturels d'activité, sur les comptes nationaux annuels et trimestriels et sur le répertoire statistique d'entreprises. En matière d'indicateurs conjoncturels d'activité, l'orateur a mis également l'accent sur les nouvelles recommandations internationales en particulier sur les indices de volume et de prix de production de l'industrie (IPI et IPPI).

Il a insisté sur le fait que le passage à ces nouvelles nomenclatures exige une refonte au sein des INS des Etats de ces éléments ci haut cités.

Session 9 : Les classifications économiques

Mesdames Marie-Madeleine Fuger et Clotilde Masson, toutes deux experts de l'Insee, ont présenté les concepts en ce qui concerne les nomenclatures ainsi que les principes de mise en place d'une nomenclature d'activités ou de produits. Il s'agit de la Classification internationale type par industrie de toutes les branches de l'activité économique (CITI), la Classification centrale des produits (CPC), la Nomenclature d'activités de la communauté européenne (NACE), la Classification des produits associés aux activités (CPA), la Nomenclature d'activités française (NAF), la Classification des produits française (CPF), du Système harmonisé de codification douanière des marchandises (SH), la Nomenclature douanière combinée (NC), la Nomenclature générale des produits (NGP).

Les échanges ont porté sur les liens existant entre ces différentes nomenclatures.

Session 10 : Sicore : un outil au service des nomenclatures

Monsieur Georges Bourdallé, expert de l'Insee, a présenté un logiciel dénommé Sicore (Système informatisé de codage des réponses aux enquêtes) utilisé à l'Insee pour les besoins de codification automatique par les équipes d'enquêtes (ménages et entreprises) et de projets (statisticiens, informaticiens) que sont les enquêtes ménages et/ou entreprises, le recensement de la population, les répertoires d'entreprises, les sources administratives et en dehors de l'Insee par les institutions de sondage, les organismes publics de statistiques français et étrangers.

L'orateur a fait ensuite une démonstration du logiciel et édifié les participants sur son fonctionnement et son utilisation pour les travaux de recensement en cours dans les pays.

Session 11 : Les classifications économiques (suite)

Mesdames Marie-Madeleine Fuger et Clotilde Masson ont mis l'accent dans leur présentation sur la détermination de l'activité principale exercée (APE) à partir de la méthode du TOP – DOWN. Cette méthode en partant de la valeur ajoutée totale de l'unité, conformément à l'arborescence considérée (section, division, groupe et classe), permet d'identifier l'activité principale d'une entreprise. Les deux oratrices ont indiqué que, compte tenu de la difficulté de disposer des valeurs ajoutées par activité, les proxys que sont le chiffre d'affaires et même les effectifs employés et le nombre d'heures travaillées peuvent être utilisés sous l'hypothèse qu'ils évoluent dans le même sens que la valeur ajoutée.

Cependant, elles ont insisté sur le fait que d'autres règles doivent être prises en compte quant à l'utilisation de cette méthode au sein des entreprises commerciales.

Les deux experts de l'Insee ont également abordé au cours de cette session les innovations apportées à la CITI rev4 et les travaux de prise en compte de ces innovations au sein de l'Insee pour la révision de la NAF rev1.

Session 12 : Présentation des expériences des pays et Les classifications économiques (suite)

Cette session a abordé deux volets :

- Présentation des expériences des pays

Madame El Khemiri Henda, représentante de l'Institut national de la statistique de la Tunisie a présenté l'expérience de son pays en matière de révision de la nomenclature d'activités et de produits compte tenu des changements occasionnés par la CITI rev4 et la CPC ver2.

Cette expérience très riche a permis aux participants d'apprécier le dispositif mis en place, les travaux effectués et les aspects institutionnels pour favoriser l'utilisation par tout le système statistique national et d'autres structures de ces nomenclatures.

- Les classifications économiques (suite)

Mesdames Marie-Madeleine Fuger et Clotilde Masson ont poursuivi leurs communications sur les classifications économiques en abordant l'implémentation au niveau d'un pays de la révision des nomenclatures internationales et la problématique que cela entraîne. Cette communication a permis aux participants de comprendre que le projet de mise en application d'une révision de nomenclature ou de mise en œuvre d'une nomenclature nationale est lourd et doit être anticipé et planifié. Sa réussite repose sur une bonne coordination et une communication entre de nombreux acteurs.

Session 13 : Présentation des expériences des pays et Les classifications économiques (suite)

Cette session a abordé deux volets :

- Présentation des expériences des pays

Mr Abdellah LMSSKINI, représentant du Maroc, a présenté l'expérience de son pays en matière d'élaboration des nomenclatures d'activités (NMA2010) et des produits (NMP2010). Ces dernières sont calées respectivement sur la NACE rev2 et la CPA2008. Lors de cette présentation, l'accent a été mis sur le processus de la mise en œuvre de la NMA2010 dans les travaux statistiques menés par le HCP d'une part et dans les différents départements et organismes publiques au niveau national d'autre part (OMPIC, CNSS, office de change, MCI,.....)

À l'instar de l'expérience de la Tunisie, les participants ont noté l'importance de la prise en compte des aspects institutionnels pour l'adhésion de l'ensemble du système statistique national et d'autres structures utilisatrices.

- Les classifications économiques (suite)

Mesdames Marie-Madeleine Fuger et Clotilde Masson ont mis l'accent dans leur présentation sur les nomenclatures de produits, en particulier la Classification des produits des activités associés (CPA). Les deux experts de l'Insee ont insisté sur la différence entre une activité et un produit en mettant en exergue les liens entre la NACE et la CPA.

Session 14: Les classifications économiques (suite et fin)

Mesdames Marie-Madeleine Fuger et Clotilde Masson ont bouclé leurs communications sur les classifications internationales en abordant les nomenclatures agrégées et des nomenclatures alternatives pour les activités des TIC, du secteur informel et des institutions à but non lucratif à travers le développement de l'ICNPO (International Classification of Non Profit Organisations). Les principales modifications opérées dans la CPC ver 2.1 portant entre autres sur les produits

agricoles, les produits chimiques, etc. la mise en place de la CPA ver 2.1, son emboîtement avec la NACE rev 2 et son lien avec la nomenclature douanière (NC) ont été présentés.

Pour terminer, les deux experts ont édifié les participants sur les activités du Holding, du Siège social à travers un certain nombre de critères d'appréciation ainsi que sur la définition et le rôle de la jurisprudence.

Session 15 : Projet de construction d'un répertoire d'entreprises en Palestine

Monsieur Philippe Brion, Inspecteur général honoraire de l'Insee, a présenté les travaux en cours de mise en place d'un répertoire inter-administratif d'entreprises en Palestine. L'orateur a mis l'accent particulier sur le contexte actuel de ce pays et l'existant en termes d'informations, l'initiation d'un répertoire inter-administratif (version 0) à partir des sources administratives, la mise en place d'un système permanent à partir de cette version zéro et les utilisations du répertoire ainsi construit en tant que répertoire statistique d'entreprises.

Ce projet de construction d'un répertoire d'entreprises en Palestine a permis aux participants d'apprécier les différentes étapes menées ainsi que le dispositif mise en place pour créer ce répertoire.

Session 16 : Méthodologie de développement d'un répertoire statistique d'entreprises (RSE)

L'expert de l'Insee, Madame Dominique Francoz, a, dans sa communication, mis l'accent sur l'intérêt de disposer d'un répertoire statistique d'entreprises, sa couverture, ses sources de données et les caractéristiques des unités censées y figurer. Elle a également présenté les étapes de mise en place d'un répertoire statistique d'entreprises à partir des sources administratives.

L'oratrice a également édifié les participants sur les différentes composantes de la qualité, les critères d'évaluation de la qualité d'un répertoire d'entreprises et sur les indicateurs qui permettent de la mesurer.

Session 17 : Présentation d'Afristat et perspectives - Coopération statistique de l'Insee en Afrique

Cette session a abordé deux volets :

- Présentation d'AFRISTAT et perspectives

Monsieur Paul-Henri Nguema Meye, Directeur Général Adjoint d'Afristat, a présenté l'Observatoire Économique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (Afristat) à savoir sa date de création et de début d'activité, son objectif principal, ses stratégies d'intervention et sa collaboration avec l'Insee.

Le Directeur Général Adjoint d'Afristat a ensuite, dans sa communication, mis l'accent sur les motivations de l'organisation des séminaires Afristat – Insee au CEFIL, les résultats généraux attendus de l'actuel séminaire de 2017 ainsi que des attentes et ses enseignements.

- Coopération statistique de l'Insee en Afrique

Madame Dominique Francoz a fait une communication sur la coopération statistique de l'Insee en Afrique. Cette coopération porte essentiellement sur l'assistance et l'appui technique par des actions menées en commun avec Afristat également sur des modes d'actions qui privilégient la coopération sud-sud.

Synthèse des travaux des différentes journées

La mise en place d'un répertoire d'entreprises et de nomenclature pose une question essentielle sur la gouvernance. Cette gouvernance doit avoir autorité pour définir la politique de conception et de mise en place des répertoires et des nomenclatures. Lors de la présentation des différents pays, il a été constaté les difficultés que l'absence d'une telle gouvernance entraîne. De même, il est indispensable de mettre en place une coordination entre les producteurs statistiques et les utilisateurs. Concernant les répertoires d'entreprises, les différents experts ont noté la nécessité de disposer d'un numéro unique d'identification des entreprises et de veiller de façon continue à la qualité du répertoire d'entreprises. Ce numéro unique permet une gestion optimale et assure le suivi longitudinal. Concernant les nomenclatures, les experts ont noté l'importance de mettre en place une politique de vulgarisation auprès des différents utilisateurs. La mise en œuvre d'une révision de nomenclature doit être pensée comme un projet.

Monsieur Paul-Henri Nguema Meye et Madame Dominique Francoz ont présenté et discuté des principaux enseignements à tirer et des perspectives à l'issue de ce séminaire.

Le séminaire 2017 a permis d'avoir une information précise sur les projets en cours, les initiatives nouvelles sur les nomenclatures et les répertoires d'entreprises et d'améliorer les pratiques telles que la nécessité de rédiger des notes explicatives.

1- Perspectives et recommandations de séminaire

Les participants ont très bien apprécié les présentations du séminaire et la qualité des intervenants. Par ailleurs les recommandations suivantes ont été faites :

Aux pays

- Inscrire dans le budget des INS une ligne pour le renforcement des capacités destinée aux formations annuelles des cadres ;

- Organiser, une fois de retour au pays, des séances de restitutions et de partage des présentations et documents aux autres collègues ;

Aux organisateurs

- Mettre en place et animer le réseau des statisticiens d'entreprises, gestionnaires des répertoires statistiques d'entreprises et de nomenclatures économiques.

ANNEXE 1- Programme du séminaire

Lundi 3 juillet 2017:

09:30 - 10:30	<p>Accueil des stagiaires au CEFIL. Présentation du Centre de formation CEFIL</p> <p>Mr Alain Malmartel, Directeur du CEFIL</p> <p>Mr Georges Bourdallé, Responsable géographique Maghreb et bassin méditerranéen, division Appui technique international (DATI, Insee)</p>
10:30 - 12:15	<p><u>Session 1:</u></p> <p>Introduction – présentation du programme et des objectifs du séminaire – Synthèse des informations issues des questionnaires (nomenclatures et répertoires d'entreprises)</p> <p>Mr Roland Ngampana, expert Afristat</p> <p>Mr Georges Bourdallé (Insee)</p>
12:15 - 14:00	Déjeuner
14:00 – 15:00	<p><u>Session 2 :</u></p> <p>Introduction aux travaux sur les répertoires statistiques d'entreprises: Bref aperçu des travaux d'Afristat en matière de répertoires statistiques d'entreprises</p> <p>Mr Roland Ngampana, expert Afristat</p>
15:00 – 17:00	<p><u>Session 3 :</u></p> <p>Présentation du Département répertoires, infrastructures et statistiques structurelles</p> <p>Mr Henri Mariotte, Chef de Division Infrastructures et répertoire statistiques (D.S.E)</p>

Mardi 4 juillet 2017:

09:00 - 12:00	<p><u>Session 4:</u></p> <p>Système d'immatriculation au répertoire des unités statistiques (Sirus)</p> <p>Mr Henri Mariotte, Chef de Division Infrastructures et répertoire statistiques (D.S.E)</p>
12:00 - 13:30	Déjeuner
13:30 - 15:30	<p><u>Session 5 :</u></p> <p>Le registre des exploitations agricoles</p> <p>Mr Serge Amorich, SSM Ministère de l'Agriculture Toulouse</p>
15:30 - 17:00	<p><u>Session 6:</u></p> <p>Le fichier Immatriculations des véhicules</p> <p>Mme Lise Dervieux, Cheffe de bureau, SSM Écologie Service de la donnée et des études statistiques, Paris</p>

Mercredi 5 juillet 2017:

09:00 - 12:00	<p><u>Session 7:</u></p> <p>Présentation expérience des pays</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le répertoire d'entreprises en Tunisie - Le répertoire d'entreprises au Cameroun - Le répertoire d'entreprises au Mali
---------------	---

12:00 - 14:00	Déjeuner
14:00 – 15:00	Session 8: Introduction aux travaux sur les classifications économiques: Bref aperçu des travaux d'Afristat en matière de nomenclatures économiques Mr Roland Ngampana, expert Afristat
15:00 – 17:00	Session 9: Les classifications économiques Mme Clotilde Masson, Cheffe de division «Nomenclatures économiques» Mme Marie-Madeleine Fuger, Experte «Nomenclatures économiques»

Jeudi 6 juillet 2017:

9:00 – 10:30	Session 10: Sicore: Un outil au service des nomenclatures M. Georges Bourdallé, Insee
10:30 – 12:30	Session 11: Les classifications économiques (suite) Mme Clotilde Masson, Cheffe de division «Nomenclatures économiques» Mme Marie-Madeleine Fuger, Experte «Nomenclatures économiques»
12:30 – 14:00	Déjeuner
14:00 – 17:00	Session 12: Présentation des expériences des pays - La révision des nomenclatures économique en Tunisie Les classifications économiques (suite) Mme Clotilde Masson, Cheffe de division «Nomenclatures économiques» Mme Marie-Madeleine Fuger, Experte «Nomenclatures économiques»

Vendredi 7 juillet 2017:

09:00 - 12:00	Session 13: Présentation des expériences des pays - La nomenclature d'activités et de produits du Maroc Les classifications économiques (suite) Mme Clotilde Masson, Cheffe de division «Nomenclatures économiques» Mme Marie-Madeleine Fuger, Experte «Nomenclatures économiques»
12:00 - 13:30	Déjeuner
13:30 - 16:00	Session 14: Les classifications économiques (suite et fin) Synthèse Mme Clotilde Masson, Cheffe de division «Nomenclatures économiques» Mme Marie-Madeleine Fuger, Experte «Nomenclatures économiques»

Lundi 10 juillet 2017:

09:00 - 10:30	Session 15: Projet construction d'un répertoire d'entreprises en Palestine Mr Philippe Brion, Inspecteur honoraire Insee
---------------	---

10:30 - 12h00	Session 16: Présentation des manuels internationaux sur les répertoires d'entreprises Mme Dominique Francoz , Cheffe de division Appui technique international
12:00 - 14:00	Déjeuner
14:00 - 17:00	Session 17:Présentation d'Afristat et perspectives Mr Paul-Henri Nguema Meye , Directeur Général adjoint d'Afristat Mme Dominique Francoz , Cheffe de division Appui technique international

Mardi 11 juillet 2017:

09:00 - 12:00	Session 18 : Synthèse des travaux Mr Roland Ngampana , expert Afristat Mr Georges Bourdallé , Responsable géographique Maghreb et bassin méditerranéen, (DATI, Insee)
12:00 - 13:30	Déjeuner
13:30 - 15:00	Session 19 : Bilan du séminaire et perspectives Mr Paul-Henri Nguema Meye , Directeur Général adjoint d'Afristat, Mme Dominique Francoz , Cheffe de division Appui technique international (DATI, Insee)
15:00 - 16:00	Pot de départ

ANNEXE 2- Liste des participants

N°	Pays/Ville	Nom	Institution	Fonction
1	BURKINA	Mr YAGO Namaro	UEMOA	Statisticien en chef – projet PSR
2	CAMEROUN	MR AMOUGOU René Aymar Bertrand	INS	Chef département des statistiques d'entreprises
3	CAMEROUN	Mr FANDIO TCHABO Ferdinand	INS	Chef de division du secrétariat permanent du plan comptable
4	CONGO	Mr OUADIKA Aimé Blanchard	INS	Directeur des études et synthèses économiques
5	CONGO	Mr BOULA ALANY Trésor	INS	Statisticien Répertoires d'entreprises
6	GUINEE EQUATORIALE	Mr ESONO MBENGONO Pascual Afugu	INEGE	Chef du service des Comptes Nationaux
7	HAÏTI	Mr GAY Lorius	IHSI	Technicien à l'unité en charge du répertoire
8	HAÏTI	Mr SALOMON Wiss Lentz	IHSI	Technicien à l'unité en charge du répertoire
9	HAÏTI	Mr JEAN-BAPTISTE Nixon	IHSI	Responsable de l'unité en charge du répertoire d'entreprises
10	MALI	Mr TRAORE Soumana	INSTAT	Chef département comptabilité nationale conjoncture et études et analyses économiques
11	MALI	Mme DIA Fatouma	INSTAT	Chef de division statistique industrielles et des entreprises
12	MALI	Mr MINTA Seïdina Oumar	INSTAT	Chef de division des statistiques de la conjoncture
13	MAROC	Mr EL HANAFI El Hassan	HCP	Chef de service du recensement économique et répertoire d'entreprises
14	MAROC	Mr LMSSKINI Abdellah	HCP	Chargé des nomenclatures

				économiques
15	RCA	Mr. PAKE Frainkys	INS	Statisticien, Chef de Service des Statistiques des entreprises
16	RCA	Mr. YABADA Guy Boniface	INS	Statisticien économiste, Chef de Services des Méthodes et Normes Statistiques
17	RDC	Mr MPAKA EBUN'BE Félix	INS	Directeur des synthèses économiques coordonnateur technique adjoint Recensement entreprises
18	RDC	Mr JUMA WITHA KIKUNI Prosper	INS	Directeur général adjoint
19	SENEGAL	Mr NDIAYE Fahd	ANSD	Chef de la division des statistiques économiques
20	SENEGAL	Mme DAKONO Astou	ANSD	Chef du bureau des répertoires
21	TUNISIE	Mme FARSI Thouraia	INS	Responsable appariement et codification
22	TUNISIE	Mme EI KHEMIRI Henda	INS	Chef de service nomenclatures
	BAMAKO	NGAMPANA Roland ngampana@afriostat.org	AFRISTAT	Expert chargé des statistiques d'entreprises
		NGUEMA MEYE Paul-Henri paul-henri.nguemameye@afriostat.org	AFRISTAT	Directeur général adjoint
	LIBOURNE	MALMARTEL Alain alain.malmartel@insee.fr	INSEE	Directeur du CEFIL
	TOULOUSE	AMORICH Sergeserge.amorich@agriculture.gouv.fr	SSM Agriculture	Chargé d'étude
	PARIS	DERVIEUX Lise lise.dervieux@developpement-durable.gouv.fr	INSEE	Chef de bureau de la statistique de la route et des véhicules au SdES

		MARIOTTE Henri henri.mariotte@insee.fr	INSEE	Chef de division Infrastructures et répertoires entreprises
		MASSON Clotilde clotilde.masson@insee.fr	INSEE	Chef de la division des nomenclatures économiques
		FUGER Marie-Madeleine marie-madeleine.fuger@insee.fr	INSEE	Experte en nomenclature économique
		BRION Philippe	Retraité INSEE	Inspecteur général honoraire de l'Insee
	PARIS			
		FRANCOZ Dominique dominique.francoz@insee.fr	INSEE	Chef de division Appui technique International
		BOURDALLE Georges georges.bourdalle@insee.fr	INSEE	Responsable géographique Maghreb et bassin méditerranéen